



C. BELLANÉ POUR L'ESPRESSO

Claude Cazals, colonel de gendarmerie à la retraite, est l'auteur de plusieurs livres, dont *La Gendarmerie sous l'Occupation* (1991) et *La Gendarmerie et la Libération* (2001).

Quelle fut l'attitude de la gendarmerie durant l'Occupation ?

► La direction a été le relais naturel – comme toutes les administrations – de la politique mise en œuvre par le gouvernement de Vichy. Au début, le sentiment anti-allemand prévalait dans ses rangs, mais elle s'est accom-

« Le culte de l'obéissance »

modée de la présence de l'occupant. Elle était même présente à tous les stades de la déportation. La culture de l'obéissance aux ordres et à la loi a en fait pesé très lourd dans les comportements. Le parcours de ses quelque 40 000 hommes est pourtant loin d'avoir été linéaire. Après une phase d'adhésion sans faille à Pétain est venue la période du doute et, enfin, l'heure de la rupture.

Quelle part ont les gendarmes dans la Résistance ?

► Certains, comme les chefs d'escadron Vérines, à la Garde républicaine, ou Guillaudot, dans le Morbihan, intègrent des réseaux dès août 1940. Et le paient chèrement. Sous l'Occupation, 338 gendarmes sont fusillés ou décapités par les nazis, plus de 800 sont déportés. Quatre cents sont tués lors des combats pour la Libération. Pour un membre de la force publique chargé de

l'exécution des lois, la marge de manœuvre est alors très faible : l'étroite surveillance de l'occupant et le loyalisme du haut commandement rendent impossible la construction d'une résistance autonome. Un acte de résistance pouvait donc se résumer en une certaine neutralité à l'égard des maquisards. On estime qu'environ 12 000 gendarmes et gradés sont finalement passés dans les rangs des FFI.

Et les collaborateurs ?

► Si les gendarmes ont appliqué la politique de Vichy, peu se sont montrés ouvertement favorables aux thèses nazies : il y eut assez peu de « collaborateurs patentés ». En décembre 1943, l'arme passe sous l'autorité de Joseph Darnand, secrétaire général de la Milice, devenu secrétaire général au maintien de l'ordre. Gendarmerie et Milice entretiennent alors des

rapports conflictuels. Mais, de février à août 1944, on intègre des gendarmes dans des opérations offensives contre le maquis. On exige parfois qu'ils participent à des exécutions capitales, ce qui crée un traumatisme dans leurs rangs.

Quelle a été l'ampleur de l'épuration dans la gendarmerie ?

► Les chiffres officiels de l'épuration n'ont jamais été publiés. Les données connues varient selon les sources. Un pointage, arrêté au mois d'octobre 1944, montre que, sur les 1 300 officiers de l'arme, 98 ont été placés dans la position de disponibilité, 171 ont été soumis à enquête et 300 ont été déplacés. D'une manière générale, les donneurs d'ordre, à l'échelon du haut commandement, ont été moins sanctionnés que les exécutants. ●

Propos recueillis par
Eric Pelletier

ment entre les mains de jeunes gens ou d'hommes qui ne présentent pas les garanties nécessaires. »

Pour preuve, les gendarmes constatent que les querelles, règlements de comptes et autres exécutions sommaires se multiplient. Dans une note de renseignement de la fin de juin 1944, on apprend l'assassinat de Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande du gouvernement de Vichy : « Le 27 juin, vers 5 h 30, une trentaine d'individus, armés de mitraillettes, sont venus dans six ou sept voitures Citroën, tractions avant noires, et ont pénétré au ministère de l'Information, 10, rue de Solferino, à Paris [VII^e]. [...] Ils ont tué Monsieur Philippe Henriot dans les appartements du ministère en présence de sa femme. » « Le 9 septembre 1944, entre 21 et 22 heures, l'abbé C., curé de Saint-Junien-la-Bregère [Creuse] a été assassiné au presbytère par arme à feu, indique un rapport. Les premières investigations font ressortir que l'abbé travaillait contre les FFI. »

De décembre 1944 à janvier 1945, les gendarmes de Chambéry (Savoie) constatent six morts violentes, sept attentats contre des personnes, des maisons ou des magasins et plusieurs vols à main armée. La compagnie des Landes a dû intervenir contre une bande de malfaiteurs, « se targuant d'appartenir à des groupements semi-militaires, la plupart repris de justice », qui s'étaient spécialisés dans les vols à main ar-

mée. « De son activité, écrit le chef d'escadron Peytout, le 8 mars 1945, était né un véritable régime de terreur et, dès la nuit venue, le paysan se barricadait chez lui. »

Accueillis en libérateurs, les Alliés posent néanmoins quelques soucis, relatés par les gendarmes normands. Certains soldats, en effet, courent les femmes et la boisson, ce qui les rend violents. Le 1^{er} août 1944, le maréchal des logis-chef Henry sympathise avec deux soldats américains autour d'une bouteille de cognac. Selon le lieutenant Le Bouedec, commandant la section de Coutances (Manche), l'un des militaires dit alors : « Il nous faut des femmes, tout de suite et à tout prix. » Le ton monte. Les soldats saisissent le gendarme par l'épaule et le traînent sur 50 mètres. « L'un d'eux lui mit son pistolet sur la tempe et finalement lui asséna un coup sur la nuque. » Henry tombe évanoui. Lorsqu'il reprend connaissance, de « 1 200 à 1 300 francs » ont disparu de son portefeuille.

Plus grave, de nombreux viols sont signalés. Les gendarmes, peu habitués à rencontrer des gens de couleur, signalent qu'ils sont souvent commis par des soldats « nègres », qui seraient « craints de la population ». Les fêtes sont sujettes à plainte, comme en témoigne cette note du commandant de la 3^e légion, à Rouen, le soir de Noël 1944 : « L'organisation des bals des troupes alliées, qui invitent les jeunes filles mais desquels la jeunesse masculine française est souvent exclue, crée un état d'esprit regrettable, notamment chez les jeunes Français. » ●